NOTICE

SUR LES TRAVAUX DE M. BAUDENS,

INSPECTEUR, MEMBRE DU CONSEIL DE SANTÉ DES ARMÉES.

Clinique des plaies par armes à feu (1836, 1 vol. in-8°).

L'auteur réfute la doctrine qui en 1830 était encore en vigueur, le débridement des plaies provenant des coups de feu; il l'appelle inhumaine et barbare : aujourd'hui son opinion a prévalu parmi tous les chirurgiens militaires de l'armée d'Afrique.

A l'exemple de Percy, il préconise le traitement par l'eau froide, où il a puisé l'idée de l'application de la glace pour combattre toutes les lésions de cause traumatique.

Il présente sur les plaies de tête, du thorax et de l'abdomen des aperçus nouveaux.

Il applique à l'extraction d'une balle restée dans la vessie son procédé d'extraction de la pierre par le haut appareil.

Les fractures sont traitées par les nouveaux appareils de l'auteur, avec le soin d'extraire toutes les esquilles mobiles, afin de purger la plaie de tout corps étranger, et de faire ainsi d'une plaie compliquée une plaie simple.

L'auteur ayant reconnu sur les champs de bataille l'insuffisance des méthodes circulaire, à lambeaux et ovalaire, pour les amputations, en a imaginé une nouvelle qu'il a appelée mixte. Il l'a créée de toutes pièces en quelque sorte en combinant entre eux les divers temps qui constituent les modes opératoires précités, de façon à leur emprunter ce qu'ils ont de bon et à rejeter ce qui est défectueux. La méthode mixte est aujourd'hui devenue classique. Beaucoup de chirurgiens sont entrés dans la voie que M. Baudens a ouverte le premier.

Les avantages de la résection de la tête de l'humérus sur l'amputation scapulo-humérale restaient à l'état de doute dans l'esprit des praticiens. On lui reprochait dans les cas les plus heureux, quand elle était suivie de guérison, l'impuissance du membre conservé, tombant, disait-on, comme un battant de cloche. L'auteur a imaginé un nouveau mode opératoire, une simple incision, qui ménage les muscles et les nerfs ; il a démontré par un grand nombre de résultats heureux qu'il peut se former une nouvelle articulation, et l'un de ses opérés, M. Plombin, est en ce moment colonel d'un régiment. Aussi cette résection jouit-elle aujourd'hui d'une grande faveur.

Mémoire sur les plaies d'armes à feu, lu à l'Académie de médecine après les événements de juin 1848, publié en 1849 par M. J.-B. Baillière.

Les blessés encombraient les hôpitaux civils et militaires de Paris; le moment parut décisif à l'auteur pour faire apprécier à sa valeur les changements qu'une expérience de dix années passées en Algérie à la tête des ambulances lui avait suggérés dans le traitement des blessures de guerre.

Il écrivit à l'Académie de médecine pour la prier de nommer une commission à l'effet d'observer les divers modes de traitement suivis dans les hôpitaux, et de recueillir les éléments propres à résoudre plusieurs points de doctrine encore controversés.

Il n'était pas possible de se montrer plus sincère. Au lieu de nommer une commission, l'Académie répond qu'elle accueillera avec empressement tous les documents que M. Baudens voudra bien lui communiquer sur les questions qu'il soulève.

Le 8 août l'auteur fait une communication où il traite les quatre questions suivantes :

1° Débridement des plaies d'armes à feu;

2° Faut-il d'une plaie compliquée faire une plaie simple en enlevant toutes les esquilles?

3° Les réfrigérants doivent-ils constituer la base essentielle du traitement des plaies d'armes à feu?

4° Quand les fractures soit du corps, soit des épiphyses des os des membres ne dépassent pas certaines limites, faut-il préférer la résection à l'amputation?

Mémoire sur les rétrécissements du canal de l'urètre et sur leur traitement (1828, brochure in-8°, 106 pages).

L'auteur, après une étude anatomique approfondie du canal de l'urètre, appelle l'attention sur l'urétrotomie, qui depuis a eu tant de vogue. Il indique un nouveau moyen pour franchir les coarctations dans les cas de rétention d'urine.

Nouveau procédé pour l'extraction de la pierre par la cystotomie sus-pubienne, reposant sur plusieurs opérations heureuses. (Thèse de doctorat, 1829, in-4°.)

L'auteur fait connaître un moyen simple et certain d'éviter la lésion du péritoine, l'écueil de cette grave opération, à laquelle on a encore recours, même depuis la découverte de la lithotritie, quand le calcul par son gros volume rend celle-ci impuissante.

Leçons sur le strabisme et sur le bégayement (1841, 1 vol. in-8°, figures).

L'auteur a imaginé une manière d'opérer le strabisme et le bégayement trop connue pour avoir besoin d'être rappelée. Il a soumis à l'opération environ dix-

huit cents strabiques et trente bègues. Sur la plupart des derniers la guérison a été suivie de récidive; il n'en est pas de même pour l'opération du strabisme quand, à l'exemple de l'auteur, on établit des catégories d'individus opérables et d'autres qu'on ne doit pas opérer.

Nouvelle méthode des amputations. 1840, in-8° avec figures. (*Gazette des Hôpitaux* 1839, 1847, 1849, 1850, 1852.)

Plusieurs des procédés opératoires de l'auteur sont devenus classiques, ceux entre autres qu'il conseille pour désarticuler la cuisse, la jambe et le pied en totalité. Cette dernière amputation n'avait pas, avant lui, été érigée en principe. L'Académie des sciences a accordé au mémoire où elle est indiquée un prix de 1,000 fr. M. Baudens a en outre imaginé plusieurs nouveaux modes d'amputations partielles du pied, bien connus des praticiens et publiés dans divers mémoires. Il y a quelques années, il a présenté à l'Académie des sciences et à l'Académie de médecine trois amputés, un dans l'articulation coxo-fémorale, un autre dans l'articulation tibio-fémorale, et le troisième dans l'articulation tibio-tarsienne. Tous trois encore vivants sont aux Invalides.

Nouveau mode de pratiquer l'ablation des amygdales (publié dans la *Gazette des Hôpitaux* en 1844, n° 42, avec figures).

Érigne à quatre ou cinq branches pour saisir largement la glande; bistouri long, concave, boutonné; nouvelle manière de faire ouvrir la bouche. Par une inspiration large et prolongée, l'isthme du gosier s'ouvre, la langue s'abaisse, les voiles du pilier se tendent, les amygdales démasquées s'offrent d'elles-mêmes à l'instrument; l'opération dès lors devient facile.

Nouveau mode opératoire pour l'ongle incarné (publié, en 1836, à la suite de l'ouvrage intitulé *Clinique des plaies d'armes à feu*, et plusieurs fois depuis dans divers journaux de médecine).

Le procédé de l'auteur remplit seul les trois indications curatives désirables; en effet, il enlève d'un seul coup de bistouri matrice de l'ongle, portion d'ongle rentrée dans les chairs et fongosités. Ce procédé devient de jour en jour d'un usage plus général; il met à l'abri de toute récidive.

Leçons cliniques sur un nouveau mode de traitement des fractures des membres. (*Gazette des Hôpitaux* 1844.)

L'auteur soumet, pendant toute la durée du traitement, les membres à l'extension et à la contre-extension, ce qui avait déjà été tenté, mais avec des agents si imparfaits, qu'on y avait renoncé en quelque sorte. Il les soumet en outre à la coaptation continue, ce qui n'avait pas été fait avant lui; ses appareils sont simples, faciles à se procurer, ils remplacent parfaitement bien et d'une manière permanente

les doigts du chirurgien et de son aide, tels qu'ils fonctionnent au moment où ils opèrent la réduction des fractures. Le membre peut rester à découvert, et les plaies, s'il en existe, sont facilement pansées sans rien déranger. Ces appareils sont aujourd'hui employés par un grand nombre de praticiens éminents, ils permettent de guérir les fractures avec un degré de précision jusque-là inconnu, et d'éviter souvent l'amputation dans des cas graves et compliqués. On sait qu'un des princes de la famille d'Orléans a été guéri radicalement d'une fracture d'olécrâne par l'appareil de l'auteur; le prince P. Bonaparte a éprouvé le bienfait de ces appareils il y a deux ans à la suite d'une fracture des deux os de la jambe, et M. le duc de Bordeaux, lors de sa fracture du fémur, en a ressenti un grand soulagement aux souffrances qu'il endurait; malheureusement l'appareil de M. Baudens, appliqué deux mois après l'accident, n'a pu à cette époque du traitement agir avec toute son efficacité.

Nouveau mode opératoire des tumeurs enkystées ganglionnaires. (*Gazette des Hôpitaux* 1839, 1851.)

L'écueil de l'opération ici, c'est l'introduction de l'air dans les gaînes synoviales des tendons. L'auteur l'évite sûrement par un moyen bien simple, il traverse de part en part, à l'aide d'une grosse épingle, la tumeur, qu'il comprime ensuite fortement au moment où il retire l'épingle; le liquide gélatineux contenu s'échappe alors dans le tissu cellulaire ambiant, où il est résorbé; de sorte que cette opération redoutable est réduite aux proportions d'une piqûre d'épingle.

De la glace appliquée au traitement des lésions par cause traumatique. (Un volume, sous presse. *Gazette des Hôpitaux* de 1840 à 1852, et plusieurs mémoires imprimés.)

L'auteur démontre par des milliers de faits les avantages sur les antiphlogistiques ordinaires, saignées générales et locales, cataplasmes, etc., du traitement par le froid.

1° La glace enchaîne sur place les phénomènes de l'inflammation, prévient les irradiations sympathiques sur les grands viscères, maîtrise l'inflammation, la localise et arrête ses écarts;

2° Elle n'épuise pas le malade comme les saignées; ses saignées, à elle, étant des soustractions continues de calorique en excès au fur et à mesure qu'il se produit;

3° Elle abrége la convalescence et guérit là où le traitement antiphlogistique ordinaire est souvent condamné à l'impuissance.

L'auteur croit pouvoir à juste titre revendiquer l'honneur d'avoir généralisé le traitement par le froid, d'avoir posé des règles, établi des principes pour éviter les risques de la méthode et n'en conserver que les bienfaits; d'avoir, le premier, appliqué la glace avec ou sans sel marin pour combattre les lésions traumatiques. La

méthode réfrigérante roule, dit-il, sur un axe gradué : à l'un des pôles est l'eau froide; à l'autre pôle, la glace avec ou sans sel marin. L'auteur éprouve la vive satisfaction, après vingt-quatre ans d'efforts, de voir ses principes devenir chaque jour d'une application plus répandue.

Mémoire sur la rhinoplastie (d'après la méthode de Celse modifiée, communiqué à l'Académie des sciences dans sa séance du 13 mars 1854).

L'auteur conseille d'utiliser les fibro-cartilages des ailes du nez, qui d'ordinaire échappent à la destruction du cancer, pour en faire le soutien du nez artificiel.

Mémoire sur un nouveau traitement de l'hydrocèle, lu à l'Académie des sciences le 9 décembre 1850. (Broch. in-8°, figures.)

L'auteur, partant de ce principe incontestable, à savoir, que l'irritabilité de la tunique vaginale où se forme le liquide qui constitue l'hydrocèle n'est pas la même pour tout le monde, désapprouve les traitements employés, parce que le traitement dont un praticien a une fois fait choix devient le même pour tous ses malades, sans qu'il soit tenu aucun compte de l'irritabilité spéciale à chaque malade; de sorte, dit-il, qu'on s'expose à produire trop ou pas assez d'inflammation. Par sa méthode, l'auteur élève graduellement et doucement l'inflammation au degré voulu. Ce degré est obtenu quand par la canule qu'il laisse en place s'écoule un liquide qui par le refroidissement se prend sous forme d'une gelée fibro-plastique. Ainsi on ne livre rien au hasard, on joue à coup sûr. Des centaines de faits déposent en faveur du nouveau traitement, qui est en outre bien moins douloureux que les autres.

Mémoire sur la rupture du ligament rotulien et description d'un appareil curatif nouveau, lu à l'Académie des sciences le 30 juin 1851. (Brochure in-8°, figures.)

Le traitement de la rupture du ligament rotulien est à peine indiqué par les auteurs classiques, M. Baudens croit avoir heureusement comblé cette lacune par l'appareil de son invention. On connaît le beau succès qu'il a obtenu sur l'ex-ministre de la guerre M. le général Rulhières, qui guérit radicalement d'une rupture du ligament rotulien.

Mémoire sur les solutions de continuité de la rotule, description d'un appareil curatif nouveau pour le traitement des fractures transversales, lu à l'Académie des sciences, séance du 16 mai 1853. (Brochure in-8°, figures.)

Cet appareil repose sur le même principe que le précédent : des liens agissent avec l'intelligence des doigts du chirurgien pour maintenir les fragments en contact et prévenir la guérison à l'aide d'une substance fibro-cartilagineuse intermédiaire, comme cela a lieu avec les appareils ordinaires. L'auteur obtient des cals osseux, l'articulation récupère toute son énergie, le malade guérit, sans les infirmités que ce genre de lésion laisse ordinairement à sa suite.

Mémoire sur l'anus artificiel d'après la méthode de Callisen modifiée, in-8°, extrait de la *Gaz. des Hôpitaux* 1842 (avec figures).

L'auteur décrit un mode opératoire reposant sur des données anatomiques exactes et rigoureuses pour aller sûrement à la recherche de l'intestin entre la duplicature du péritoine, de façon à ne pas intéresser cette membrane séreuse et à prévenir les redoutables conséquences d'une péritonite.

Mémoire concernant les règles à suivre dans l'emploi du chloroforme, lu à l'Académie des sciences, séance du 19 juillet 1853.

L'auteur, guidé par les beaux travaux de M. Flourens relatifs à la marche successive et progressive du chloroforme allant aux lobes cérébraux, puis au cervelet, puis à la moitié postérieure et aux racines sensitives de la moelle épinière, puis à la moitié antérieure et aux racines motrices de cette moelle et finalement à la moelle allongée et au nœud vital, établit qu'il n'y a aucun danger de mort tant qu'on ne dépasse pas la limite de l'anéantissement de la sensibilité, qu'à son sens on ne devrait jamais franchir volontairement. Il donne en outre des conseils dictés par la prudence sur le mode d'administrer le chloroforme.

Mémoire sur l'entorse du pied et de son traitement curatif, lu à l'Académie des sciences, séance du 25 mai 1852, extrait de la *Gazette médicale*. (Brochure in-8°, avec figures.)

Le traitement de l'entorse par les sangsues et les cataplasmes est défectueux; assez souvent il aboutit à l'amputation de la jambe. L'auteur conseille de le remplacer par son traitement par le froid, secondé plus tard par un bandage inamovible. Ce traitement rationnel donne les plus beaux résultats et fait éviter les dégénérescences, la tumeur blanche.

Relation de la campagne de Constantine, brochure in-8°. (Extrait de la *Revue de Paris*, 1830. — *Relation de la campagne de Tagdempt*, 1841. (Brochure in-8°.) — *Histoire archéologique du Val-de-Grâce*, 1841. (Brochure in-8°.)

Ces trois derniers mémoires ont frappé vivement l'attention; *la Presse* les a reproduits sous forme de feuilleton.

Mémoire sur l'efficacité de la glace combinée et la compression pour réduire les hernies étranglées et combattre la péritonite consécutive, lu à l'Académie des sciences, le 29 mai 1854. (Broch. in 8°, extrait de la *Gazette des Hôpitaux*.)

L'auteur voudrait éviter les opérations de hernies étranglées; il y est parvenu dans seize cas consécutifs à l'aide de la glace employée seule d'abord sur la hernie pour calmer la douleur, et par l'application d'un spica fait avec une bande de tissu élastique dès que la sédation de la douleur permet de recourir à ce moyen, que l'auteur appelle spica-taxis continu. On réapplique la glace sur le bandage, le ma-

lade soulagé s'endort, et à son réveil il trouve souvent sa hernie réduite. Puisque la hernie a pu passer par l'anneau pour se produire, elle doit pouvoir y passer de nouveau pour rentrer dans l'abdomen. Que faut-il pour cela? Évidemment faire disparaître l'engorgement des vaisseaux qui augmente le volume des viscères herniés: or la glace et la compression ne sont-elles pas les agents par excellence pour remplir cette indication ?

SUPPLÉMENT.

En 1825, M. Baudens a été lauréat de la Faculté de médecine de Strasbourg ;

En 1825, lauréat de l'hôpital militaire d'instruction de Strasbourg;

En 1826, il a obtenu le premier prix au Val-de-Grâce.

Campagnes d'Afrique de 1830 à 1841. — A assisté à la prise d'Alger, de Constantine, de Médéah, Mascara, Tlemsen, Milianah, etc.

Nommé chevalier de la Légion d'honneur pour s'être distingué en 1831, lors de la retraite périlleuse du général Berthezène dans l'Atlas.

Voici comment M. Gama, l'un des maîtres vénérés de la médecine militaire, rend compte de cet épisode (p. 690, *Esquisses du service de santé militaire*) :

« Dans ce moment critique, où chacun, pensant à soi, ne pouvait éviter le péril qu'en gagnant de vitesse la colonne en retraite, M. Baudens ne balança pas; il resta avec les blessés, les rassura, leur promit de ne pas les abandonner et de se dévouer à leur sort. Privé de secours, le chirurgien, armé d'un fusil, prit le commandement d'un petit détachement qui au sortir des Portes-de-Fer eut six hommes hors de combat.... Enfin, il parvient à gagner la colonne en retraite.... Cette conduite du chirurgien-major de l'ambulance fit sensation dans l'armée.... »

En 1835, M. Baudens a été nommé officier de la Légion d'honneur au retour de l'expédition de Mascara, où il s'était distingué de nouveau.

M. Baudens, qui s'est trouvé pendant dix ans sur tous les champs de bataille de l'armée d'Afrique, a été mis huit fois à l'ordre de l'armée :

En 1831, par le général Berthezène, expédition de Médéah.
— 1835, par le maréchal Clausel, — de Mascara.
— 1836, — — — de Tlemsen.
— 1836, en février, — — dans l'Atlas, au col de Ténia.
— 1836, — au siége de Constantine.
— 1837, par le maréchal Vallée, à la prise de Constantine.
— 1840, par le maréchal Bugeaud, expédition de Milianah.
— 1841, — — — de Tagdempt.

il est commandeur de l'ordre de la Lég. d'h.
grand officier de l'ordre du Sultan

En 1845, lettre de félicitations du maréchal Soult, ministre de la guerre, au retour d'une mission d'inspection des villages agricoles d'Alger.

En 1848, lettre de félicitations du chef du gouvernement provisoire, le général Cavaignac, pour le dévouement montré envers les blessés de juin.

En 1853, le maréchal Saint-Arnaud, ministre de la guerre, félicite M. Baudens au retour d'une mission en Algérie, dans une lettre dont voici quelques passages :

« J'ai lu, monsieur l'inspecteur, avec le plus grand intérêt, votre remarquable et consciencieux travail. Je ne saurais trop vous remercier d'avoir interprété dans le sens le plus large les instructions que vous avez reçues de mon département à l'occasion de la mission qui vous a été confiée.... Tous les *desiderata* que vous avez signalés à mon attention ont été relevés avec soin.... Ce n'est pas en vain qu'après avoir constaté les besoins les plus urgents des populations que vous avez visitées, vous aurez appelé sur elles la sollicitude de l'administration centrale.

» Je me plais à vous donner cette espérance, comme le témoignage le plus flatteur que je puisse vous offrir de ma satisfaction. »

On sait que parmi les améliorations proposées par l'auteur, il en est une autre qui a été réalisée immédiatement : la création de médecins de colonisation.

M. Baudens a eu la bonne fortune de rouvrir le premier en Afrique les cours depuis des siècles fermés de l'école arabesque, et de renouer la chaîne de Rhazès, Albucasis, Avicenne, et il a professé pendant plusieurs années l'anatomie descriptive, l'anatomie des régions, la médecine opératoire et la clinique chirurgicale.

Il était encore à Alger quand il a eu l'honneur d'être nommé chirurgien de monseigneur le duc de Nemours.

M. Baudens a occupé successivement les postes suivants : d'Alger il a été nommé à l'hôpital d'instruction de Lille, chirurgien en chef et premier professeur ; de Lille il a été envoyé chirurgien en chef à Paris, à l'hôpital du Gros-Caillou, et en 1842, il a été appelé au Val-de-Grâce, où il est resté chirurgien en chef et premier professeur jusqu'en 1851, époque à laquelle il a été nommé inspecteur, membre du conseil de santé des armées.

Parmi les nombreuses commissions dont M. Baudens a fait partie, il faut signaler la commission chargée d'élaborer, en 1845, un projet de loi sur l'enseignement de la médecine et de la pharmacie.

Paris. — Typographie Plon frères, imprimeurs de l'Empereur, rue Garancière, 8.